

Belgique

Brouillard sur la piste

... « Mais les compagnies paieront pour pouvoir continuer à faire voler leurs zincs bruyants à ces heures-là et elles répercuteront le surcoût sur leurs clients, craint un expert. Le seul bénéficiaire de l'opération sera l'aéroport. »

Une nouvelle étude d'incidences commandée par Georges Gilkinet retient plusieurs scénarios. Le plus efficace serait de prolonger la piste 25 gauche de 900 mètres et d'y concentrer les départs, un investissement évalué à 50 millions d'euros. « Cette solution limiterait le survol de zones densément peuplées, mais toute la classe politique flamande y est hostile », tempère un spécialiste. Autre solution, proposée pour les départs depuis la piste principale 25 droite : remplacer le virage gauche, la route du canal et celle du ring par de nouvelles trajectoires en direction du nord, ce qui réduirait le nombre de personnes survolées de 16 % en journée et de plus de 28 % la nuit. Mais ce changement-là serait également rejeté par la Flandre.

TROP DE VIEUX AVIONS

L'étude plaide pour la modernisation des avions qui opèrent à Zaventem, ce qui aurait un impact positif sur le bruit et la pollution. « Cela soulagerait tous les riverains, à Bruxelles et dans les deux autres Régions, reconnaît Philippe Touwaide. Mais une mesure de ce type a été adoptée il y a douze ans, accompagnée d'exemptions accordées aux compagnies pour qu'elles aient le temps de renouveler leur flotte. Depuis, presque rien n'a été fait. De vieux avions et des gros porteurs continuent à être autorisés. »

Les bourgmestres et comités de riverains bruxellois réclament l'extension de la période de restriction des vols jusqu'à 7 heures du matin, ce qui soulagerait des



BELGA IMAGE

Cela fait des années que les comités de riverains, relayés par leurs bourgmestres, réclament une restriction des vols jusque 7 heures du matin. En vain.

dizaines de milliers d'habitants, réveillés chaque jour dès 6 heures par des avions bruyants. L'étude Envisa défend aussi cette idée. Mais Brussels Airport fait valoir qu'une telle mesure aurait des conséquences économiques significatives et qu'un report de nombreux décollages et arrivées après 7 heures du matin chamboulerait l'activité aéroportuaire. Des compagnies aériennes exigent que leurs avions puissent faire trois rotations par jour, ce qui implique des mouvements de 6 heures du matin à tard le soir.

« NOUS N'EN DORMONS PLUS »

Le trafic aérien a un impact sanitaire et environnemental non négligeable sur les communes survolées. Le bruit des avions cause chez les riverains qui vivent et travaillent sous des trajectoires de vol très fréquentées une augmentation du stress, des insomnies, des dépressions, de l'hypertension artérielle,

Le permis d'environnement de Brussels Airport expirera en juillet 2024.

des crises cardiaques, des maladies pulmonaires... La combustion de kérosène dans les réacteurs émet du dioxyde de carbone et des polluants gazeux comme de l'oxyde d'azote. La Vlaamse Milieumaatschappij (société flamande de l'environnement) a relevé des concentrations de particules ultrafines jusqu'à une distance de 7 kilomètres de l'aéroport.

Ces constats ont incité l'organisation environnementale Bond Beter Leefmilieu et plusieurs groupes d'action de la périphérie de Bruxelles (Awacss, Sterrebeek 2000, Wake-Up Kraainem, UBCNA, Actie Noordrand...) à accorder leurs voix et à passer à l'action. Le 11 octobre, ils ont lancé une pétition et publié leurs revendications (campagne « Nous n'en dormons plus »). Ils demandent la suppression progressive des vols de nuit, un plafonnement du nombre de mouvements de vol, l'introduction d'une zone de basses émissions en l'air et l'instauration de limites de bruit et de fréquences de survol, afin de réduire les nuisances sonores pour tous les riverains. Lan prochain, le gouvernement flamand fixera de nouvelles conditions d'autorisation pour Brussels Airport, dont le permis d'environnement expirera le 8 juillet 2024. Les associations espèrent que leurs revendications seront prises en compte dans le nouveau permis. **V**